



Fête de la Nature 2021: découvrez les espaces naturels sensibles du département

Amiens, le mercredi 19 mai 2021

La Fête de la Nature se tient du 19 au 23 mai 2021 : l'occasion de découvrir les espaces naturels préservés dont le Conseil départemental de la Somme est notamment propriétaire. La gestion, la protection et la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) constitue un enjeu environnemental fort pour le Département. Ces ENS ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et des habitats naturels, mais aussi d'être aménagés pour y accueillir du public. La Somme en compte une centaine.

7 800 hectares de trésors naturels protégés

Grâce aux partenariats développés avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard et le Conservatoire du littoral, l'action du Département permet de démultiplier le nombre d'hectares de sites naturels préservés et gérés dans la Somme, avec le cofinancement de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de la Région et de l'Europe.

Dans la Somme, une centaine de sites sur environ 7 800 hectares d'ENS sont ainsi préservés.

L'exemple de l'ENS des étangs de Cléry-sur-Somme

Un parcours de découverte des oiseaux a été aménagé aux abords des étangs de Cléry-sur-Somme. D'une longueur de 2,5 km, entièrement balisé, il longe les étangs en traversant des paysages variés au riche patrimoine naturel et historique : ancienne gare qui liait Albert à Péronne, vestiges de levées de terre de l'ancien château féodal de "Nul s'y frotte", trous de bombe de la Grande Guerre, boisements humides...

Au bout du parcours, une ancienne hutte a été rénovée en poste d'observation des oiseaux, après nettoyage du site par des chantiers d'insertion qui ont évacué 13 tonnes de déchets et matériaux.

Le poste d'observation et la passerelle sont accessibles au public dans le cadre d'activités encadrées par des guides nature agréés QUALINAT, afin de préserver les lieux.

Plus de 90 espèces d'oiseaux nicheurs et migrateurs sont recensées sur ce site d'une grande richesse écologique, qui fait partie du site RAMSAR Vallées de Somme et de l'Avre.

Cette action a été menée en partenariat avec la société du Canal Seine-Nord Europe, dans le cadre des compensations environnementales liées à ce projet d'infrastructure.

Le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France assiste le Département pour la gestion et la préservation écologique de cet espace naturel sensible dans lequel 122 espèces de plantes et 150 espèces animales ont été recensées. Parmi elles, 37 espèces sont particulièrement rares et menacées de disparition.

L'exemple de l'ENS des étangs de la Barette à Corbie

Un parcours de 550 m a été aménagé depuis le parking situé entre Corbie et Vaux-sur-Somme sur la RD 233. Le site renferme plusieurs milieux naturels (étangs et marais), des habitats, une faune et une flore diversifiées. Nous pouvons notamment observer deux espèces : le blongios nain et le busard des roseaux nichant dans la partie Est et Sud-Est de l'ENS.

Le sentier, en sable stabilisé, est ouvert à tout public : un balisage spécifique permet de découvrir les étangs de la Fontaine bleue et les zones humides à travers plusieurs panneaux pédagogiques.

Ce parcours a obtenu la marque « Tourisme et handicap » pour les déficients mentaux, moteurs, auditifs et visuels. Les panneaux et pupitres disposent de QR code, permettant ainsi d'écouter les textes.



Des animations prévues dans la Somme

À l'occasion de la 15ème édition de la Fête de la Nature, des centaines d'activités sont proposées pendant 5 jours sur l'ensemble du territoire national, dont plusieurs dans la Somme.

Le programme de ces animations est à retrouver sur www.fetedelanature.com/

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

